

# LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DE LYON.

**Prix d'abonnement** (Payable d'avance) :  
 Lyon. Rhône. Départem. 3 mois, 8 fr.; 40 fr.; 12 fr.  
 6 mois, 15 fr.; 49 fr.; 22 fr.  
 Un an, 30 fr.; 36 fr.; 40 fr.

**Le Peuple Souverain** donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris chez LEJOLIVET et C<sup>e</sup>, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon le 8 vendémiaire an LVII.

(Vieux style, 29 septembre 1848.)

## Le Socialisme.

Le discours prononcé par le citoyen Ledru-Rollin au banquet du Chalet, aura du réentissement par toute l'Europe, et déjà les hommes d'Etat de notre République s'en sont émus. Ces gens qui n'ont vu dans l'établissement du gouvernement républicain que le moyen de se créer une position, en d'autres termes, de suivre les traces de leurs aînés de 1830, sont épouvantés de la mâle éloquence, de la noble franchise du hardi tribun. Pour eux, tout est dit du jour où ils ont trouvé le moyen de se caser. Insensibles aux douleurs de l'humanité, peu leur importent les cris déchirants de la misère et de la faim, pourvu qu'ils puissent prendre place au râtelier du budget! Le National, dans son silence stoïque, nous donne une bien triste idée de ces hommes qui pendant quinze ans, se sont posés en sentinelles avancées du progrès et aujourd'hui voudraient faire rétrograder l'opinion des masses, calmer les flots révolutionnaires qu'ils ont eux-mêmes soulevés.

Mais l'homme du peuple, le grand agitateur est là, et sa parole vibrante remue les entrailles populaires, et ne veut laisser ni repos ni trêve aux idées, tant que l'œuvre de la révolution ne sera pas accomplie, tant qu'il restera une réforme à faire, réforme non pas dans les mots ou les idées, mais bien dans l'état actuel de la société; car ainsi que l'a très-bien dit l'orateur du peuple, les révolutions ne sont rien si elles n'ont pour but que de substituer un gouvernement à un autre, de remplacer des hommes par d'autres hommes. Ce qu'il faut au peuple, qui s'est battu, c'est qu'il profite de la victoire qu'il a remportée; c'est qu'après avoir renversé il reconstruise à neuf et sur de nouvelles bases, sur de nouveaux fondements; c'est en un mot qu'une transformation sociale s'accomplisse.

En premier lieu, il s'agit de tenir les promesses faites en Février: *Faite par le peuple, la révolution sera pour le peuple*, s'écriait-on alors. Qu'a-t-on fait pour ce peuple depuis le 28 février? Rien, moins que rien! le droit au travail lui a été indignement nié, disons mieux, traitreusement escamoté; le droit d'association est passé à l'état de mythe; la presse est plus bâillonnée aujourd'hui qu'elle ne l'était avant la révolution. Nous portons au National et à ses hommes le défi de publier aujourd'hui le programme du banquet du 22 février. Voilà où nous en sommes arrivés, et l'hiver approche et le commerce est mort ou nul, et l'argent se cache, les capitaux restent enfouis; cette France aux larges et fécondes mamelles, qui après les guerres de l'empire, épuisée et presque à bout de ressources, a pu trouver encore des milliards pour payer les vainqueurs et récompenser les émigrés, ne peut pas trouver le plus mince écu pour alimenter le travail! Ah! c'est on ne peut plus incroyable, absurde, incom-

préhensible.

D'où vient donc cet état de choses, ce malaise général? C'est que l'on s'est trop tôt écarté de la voie naturelle; c'est qu'on a trop imprudemment renié les grands principes sur lesquels devait s'asseoir notre révolution; c'est qu'on a cru pouvoir s'en tenir au mot, sans nous donner la chose; c'est qu'on a renversé la monarchie sans établir la République; car pour nous, qui dit République dit socialisme; abolition de la royauté signifie, dans notre opinion, abolition du privilège, redressement des abus, droit à la vie par le travail; égalité des hommes à la naissance et à la mort, inégalité temporelle, provenant de la différence des talents et des capacités; bien être par le travail, moralité et vertu par l'enseignement; répartition égale entre tous les membres de la grande famille humaine, de la protection, des secours, des charges, des peines, des joies, des privations et des jouissances.

Voilà la République telle que nous l'avons comprise en février; voilà le socialisme tel que le crucifié l'a prêché au monde; voilà l'état social que nous voulons, que tous les hommes de bonne volonté appellent de tous leurs vœux, parce que seul il peut guérir les maux de l'humanité, faire cesser la cause de toutes les guerres, de toutes les révolutions et donner à la terre cette paix durable, profonde et inaltérable que le ciel lui-même nous a promise le jour où il envoya parmi nous l'Homme-Dieu qui le premier a posé les principes sacrés, de liberté d'égalité et de fraternité, sans lesquels il ne peut exister de République démocratique sociale.

*In terrâ pax hominibus bonæ voluntatis!*

Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

## Discours prononcé par le citoyen Ledru-Rollin au Banquet commémoratif de l'ère républicaine.

Citoyens,

A l'anniversaire du 22 septembre 1792! A cette mémorable journée où la Convention proclama la République dans le palais même où la veille elle avait aboli la royauté!

Où, à la République que nos pères ont décrétée et que nous avons pour mission de rendre à jamais durable, en lui donnant dans les institutions sociales une base indestructible! (Applaudissements.) A la République, génie protecteur des peuples, qui, comme nous, pousse un cri de délivrance! (Bravos!)

A la République vengeresse des déshérités de la grande famille humaine qui, à notre exemple, arborent le drapeau démocratique et sont traqués par les derniers représentants des vieilles aristocraties! (Bravos!)

Citoyens, je dis à la République consolidée par les institutions sociales, car, nous qui sommes ici, nous sentons que, si le législateur ne la fait pas pénétrer profondément dans les lois, dans les mœurs, nous n'aurons encore que le mot sans la chose. (Bravos!)

Aussi infortunés que nos pères qui n'en furent que les prophètes et ne virent jamais la terre promise, qu'ils ne parent que nous montrer du doigt. (Bravos.) Oh! sans doute, on nous dira: Vos folles espérances c'est le socialisme. Vieille querelle faite aussi à nos devanciers, et à laquelle ils ré-

pondirent par les bienfaits dont nous jouissons aujourd'hui.

Le socialisme!... Quand, pour rendre à l'homme le noble exercice de toutes ses facultés, ils ont eu la pensée d'abolir les vœux monastiques, était-ce du socialisme ou de la politique? Quand, mettant la loi d'accord avec la nature, ils ont uniformisé la situation de tous les enfants, en faisant passer le niveau de la loi sur l'inégalité des successions, était-ce du socialisme ou de la politique? (Bravos.) Quand, malgré les déchainements du clergé et de la noblesse, ils établissaient l'égalité de l'impôt, et Dieu sait au milieu de quels obstacles, faisaient-ils du socialisme ou de la politique? Quand ils ont fait cesser l'asservissement de l'industrie, en brisant les liens des vieilles maîtrises, était-ce du socialisme ou de la politique? (Bravos.) Quand ils ont divisé à l'infini la propriété cléricale, communale, nobiliaire, pour faire de toutes ces parcelles, sous les pieds de l'homme, autant d'instruments de liberté, était-ce du socialisme? C'était de la République! (Bravos.) Quel est donc le législateur assez insensé pour poser un principe auquel il ne donne point une assise profonde dans les institutions sociales?

Est-ce donc du socialisme quand nous disons: pas de République sans droit au travail; car il n'y a pas de peuple souverain là où il n'y a point la société qu'un devoir d'assistance! (Applaudissements.)

Oh non! ce n'est pas là du socialisme, c'est de la République. Quand tous disons encore il faut des institutions de crédit, sans cela le capital dévore en quelque sorte, par l'usure, les bras de l'ouvrier, ce n'est pas un socialisme, c'est de la République. (Applaudissements.)

Où! c'est de la République; et ne serait-ce point parce que les adversaires de la République vraie sentent qu'ainsi enracinée dans les mœurs du pays on ne pourrait plus la renverser, qu'ils voudraient donner le change, exploiter des peurs en confondant deux choses parfaitement distinctes: le socialisme et la République appliquée. (Bravos!) Nous connaissons ces vieilles pratiques; les jésuites démasqués d'une autre époque ne criaient-ils pas à l'athéisme, les monarchiens de 1790 à la loi agraire? (Applaudissements.)

Et ce n'est pas sans un certain plaisir que je m'arrête à constater cette confusion systématiquement faite entre le socialisme et la République par les ennemis de la République. Ce perpétuel abus de mots démontre leur impuissance et la nécessité à laquelle ils sont réduits d'incliner le front devant la grande volonté du peuple, et de respecter le mot lui-même dont il a salué la victoire au 24 février. (Bravos!)

Cette République appliquée qui doit pénétrer dans nos lois, dans nos mœurs, qui doit amener pour chacun un juste équilibre de dignité et de bien-être, cette République, que faut-il pour la conquérir? Oh! ce qu'il faut, c'est de l'union, c'est de la hardiesse, une volonté indomptable. (Bravos!) Ce qu'il faut encore, c'est un dévouement à la hauteur des sacrifices qui nous seront demandés. (Bravos!) Et rien au monde ne saurait nous empêcher d'obtenir la chose, je le répète, à nous qui, malgré les duplicités, les corruptions, les forces accumulées de la monarchie, avons conquis ce nom. Bien insensés ceux qui voudraient y mettre obstacle, ils n'auraient pas vu, ceux-là, l'admirable drame du 24 février, où le Gouvernement provisoire ne fut que le traducteur de l'immense voix du peuple armé, à quiconque paraissait hésiter, il disait: Nous voulons la proclamation de la République démocratique une et indivisible.

Rien en deçà, rien au-delà, tout autre mot pourrait tendre à l'entourer d'institutions monarchiques; nous ne voulons plus de duperies! (Applaudissements.)

Ainsi donc, souvenir de la volonté du peuple au 24 février, union, hardiesse, dévouement, voilà ce qu'il faut. Avec cela, le pays sera grand et la République invincible. (Bravos!)

Où, frères, de l'union! hélas! nos pères en ont manqué parfois, prenons garde d'échouer sur le même écueil. Il est, je le sais, des retardataires dans

## Feuilleton du Peuple Souverain.

### Les vendanges de Meudon.

I.

(Suite.)

— Vous avez raison, ma mère, et Julien deviendrait le plus pauvre garçon du pays, que je l'aimerais tout de même, il est si bon! si beau! si brave! Oh! il n'est pas intéressé lui! J'ai fait tout ce que j'ai pu pour ne pas l'aimer; quand je l'apercevais dans un chemin, vite je me jetais dans un autre, mais alors il courait après moi, et dès qu'il m'avait rejointe, il me disait d'un air si peiné, attachant sur moi ses grands yeux baignés de larmes: « Rose, pourquoi me fuyez-vous? ne savez-vous pas que je vous aime? — Comment le saurais-je, que je lui répondais, vous ne me l'avez jamais dit; et puis d'ailleurs vous ne devez pas aimer une pauvre fille qui n'est pas faite pour vous. — C'est plutôt moi qui ne serais pas digne de vous, me répondait alors Julien. Rose, si je n'ai jamais osé vous dire que je vous aimais, c'est qu'une fille comme vous, si belle, si sage, si modeste, inspire tant de respect, qu'on n'ose pas seulement lui parler. Vous êtes comme une belle rose qu'on ne veut point cueillir dans la crainte de lui enlever sa fraîcheur, ou bien comme une sainte devant laquelle on s'agenouille pour la prier tout bas, afin de ne point troubler le silence qui l'environne; mais il semble qu'elle devine ce que l'on a dans le cœur, et vous, Rose, vous avez dû deviner tout ce qu'il y a dans le mien. N'avez-vous pas remarqué que vous êtes la seule fille à laquelle je parle, la seule avec laquelle je danse aux fêtes de villages? — Sans doute, j'ai remarqué tout cela, et ça me fait bien de la peine, car vous êtes cause que toutes les filles du pays me détestent. — Qu'est-ce que cela peut vous faire, si je vous aime? — Vous ne devez pas m'aimer, lui disais-je toujours. — Si, je dois vous aimer, puisque je vous aime, et que vous devenez ma femme, et que je n'en aurai jamais d'autre; je vous le jure, Rose.

— Il te disait cela, ma fille?

— Oui, mon père, et il me le répète chaque fois que je le rencontre. Si vous saviez comme il est beau quand il parle d'amour, vous ne me gronderiez pas de l'aimer comme je l'aime.

— Je ne te gronde pas, ma fille, mais je veux parler à ta raison. Tu ne dois pas...

— Je sais, mon père, tout ce que vous allez me dire; je ne pourrai jamais épouser Julien, parce qu'il est riche et que je suis pauvre; mais c'est égal, je sens que je n'aimerai jamais que lui, et que si je le vois en épouser une autre, j'en mourrai.

Voir le numéro du 29 septembre.

— On ne meurt point d'amour, ma fille. Je n'entends pas sacrifier ta réputation, ton bonheur à une amourette, et dès demain nous quitterons Meudon.

— Je vous suivrai sans murmurer, mon père, mais partout j'aimerai Julien.

— Je ne m'attendais pas, fille, à te trouver si opiniâtre dans tes réponses, et c'est une raison de plus pour que je tienne la promesse que je viens de te faire de quitter Meudon; tu peux, dès ce soir, ma femme, commencer à faire les paquets; nous partirons demain, coûte que coûte.

Rose, effrayée de l'irritation que montrait son père, se tut, et de grosses larmes inondaient son visage.

— Ne t'affliges pas comme cela, lui dit sa mère qui jusque là avait gardé le silence, nous ne partirons pas demain, cela est impossible. — Va donc ouvrir la porte, dit Jean-Pierre, tu n'entends donc pas frapper?

— Quoi! c'est madame la baronne, dit Marguerite en s'effaçant afin de laisser entrer une dame enveloppée dans une bonne pelisse de soie.

— Madame la baronne a-t-elle besoin de mes services, dit Jean-Pierre, qui se tenait debout respectueusement, son bonnet de coton à la main.

— Non, non mon bon Jean-Pierre, je n'ai pas besoin tous les jours de votre dévouement.

— N'importe, madame sait qu'il ne lui fera jamais défaut.

— Quelle plus grande preuve pourrais-je en recevoir que celle que vous m'avez donnée! Sans vous, mon fils, mon enfant terrible périssait au fond de cet étang où son imprudence l'avait fait tomber; aussi ai-je contracté envers vous une de ces dettes de reconnaissance dont on ne s'acquitte jamais entièrement, quoi qu'on fasse.

— Madame la baronne ne me doit rien, reprit Jean-Pierre, j'ai fait ce que, par humanité, tout autre homme eût fait à ma place.

— Qu'à donc votre fille? l'on dirait qu'elle se cache?

— Répond, donc à madame la baronne, dit Marguerite.

— Qu'avez-vous Rose, dit la baronne, d'un son de voix plein d'intérêt, en s'approchant de la jeune fille; seriez-vous malade?

— Non madame, répondit timidement Rose.

— Quoi! vous pleurez! votre voix est tremblante; je veux connaître vos chagrins, ajouta la baronne, en approchant du feu un siège sur lequel elle s'assit au milieu de cette honnête famille.

— Ses chagrins! reprit Jean-Pierre, elle a, qu'elle veut faire mourir ses parents.

— Oh! que non, Rose est une trop bonne fille. Eh bien! ma chère enfant, continua la bonne visiteuse, en passant un bras autour de la taille de la pauvre Rose, je ne vous inspire donc pas assez de confiance pour...

— Oh! n'achevez pas, madame, dit Rose...

— Mais en attendant, reprit Jean-Pierre avec humeur, elle va vous faire languir pendant une heure, et je vais parler à sa place; c'est tout bonne-

ment pour une amourette que mademoiselle est dans l'état où vous la voyez.

— Une amourette, répéta la baronne en souriant du plus gracieux sourire: Rose est âgée à se marier, et si l'objet de son amour est digne d'elle...

— Mademoiselle s'est montée la tête pour le plus beau garçon du pays.

— Je ne vois là dedans rien que de très naturel.

— Oui, mais il est aussi le plus riche, dit encore Jean-Pierre.

— Tout cela fait honneur au goût de votre fille, reprit la baronne toujours en souriant.

— Cela se peut bien, madame la baronne, mais jamais ce garçon-là ne pourra devenir son mari; c'est un fils unique et ses parents ont une ambition...

— Mais quel est donc ce garçon?

— C'est Julien, le fils au père et à la mère Bordier, qui sont si fiers.

— Mais est-ce que vous ne les valez pas?

— Non, car nous sommes pauvres et ils sont riches.

— Mais ils ne sont pas tellement exigeants qu'on ne puisse...

— Pour des gens comme nous, madame, c'est impossible d'y penser; faudrait au moins trois ou quatre bons billets de mille francs, et encore...

— Ne faut-il que cela? je les donne à Rose et j'y ajouterai un bon trousseau; c'est une portion de ma dette que je suis trop heureux d'acquitter.

Je verrai avec bien de la joie Rose épouser l'homme qu'elle aime.

— C'est trop, madame la baronne, dirent ensemble Jean-Pierre et sa femme, tandis que Rose baisait les mains de sa protectrice.

— Mes amis, c'est trop de reconnaissance pour un si léger service, reprit la baronne en déguisant sous une voix émue l'atténuation que lui causait cette scène touchante; je désire bien vivement contribuer au bonheur de votre fille, mais il ne faut pas cependant lui laisser accomplir trop légèrement un acte aussi important que celui du mariage; l'amour rend aveugle souvent, et l'argent ne suffit pas toujours au bonheur; je vous conseille, mes braves gens, de donner à Rose et à Julien tout le temps de se connaître et de s'estimer par les qualités mutuelles qu'ils se découvriront. Sans estime, l'amour croule bien vite.

— Merci doublement, madame la baronne, répondit Jean-Pierre, je suivrai votre conseil, je leur donne à tous deux jusqu'aux vendanges prochaines, ils auront eu tout le temps de s'apprécier, et puis, je voudrais aussi faire mon cadeau à ma fille, et si le vin est abondant, je lui donnerai la moitié du produit.

— Jusqu'aux vendanges prochaines! avait répété Rose.

Un domestique était venu chercher la baronne, et tandis que Rose et sa mère se réjouissaient de ce bonheur inespéré, Jean-Pierre demeurait triste à la pensée d'abandonner le projet d'aller se réunir à sa vieille mère.

Comtesse Stellacy de SÉLAGNY

(La suite à un prochain numéro.)

la voie du progrès, des hommes qui ont confiance quand même, qui s'effraient moins des écarts, des déviations du pouvoir qu'ils ne redoutent de l'ébranler; leur conviction est respectable, parce qu'on ne peut douter de leur patriotisme; leurs yeux s'ouvrent: pour nous, plus résolu, ne retardons pas notre marche; bientôt ils doubleront la leur pour se relever avec nous. Qui, patience, car ils hésitent, c'est qu'on les effraie, en montrant autour de nous des périls, des dangers.

Des dangers! Lesquels? Les prétendants? Les royalistes? Ah! oui, dangereux peut-être, tant qu'on ne voudra pas faire sincèrement de la République. Mais du moment qu'on le voudra, ils disparaîtront au souffle du vent populaire. (Bravos.)

Ces prétendants, que peuvent-ils dire, en effet? Qu'ils veulent la monarchie? Quoi! ils diraient cela à un peuple qui, en 18 ans, a renversé deux fois la monarchie! Qui en 1830 a chassé deux générations de prétendants et deux générations en 1848. ce peuple n'a-t-il plus le même cœur, les mêmes bras, les mêmes armes? (Applaudissements.)

Non, non, ce n'est pas cela qu'ils peuvent dire, mais ils parleront au peuple de ses intérêts sacrifiés, de ses droits méconnus. Et si après tout ses droits ont été sanctionnés, si ses intérêts sont sauvegardés par une République sincère, véritablement démocratique, au nom de quelle idée pourra-t-elle le prétendant? Où sera son levier, son point d'appui. Il ne pourra plus être qu'un simple citoyen, obligé de se perdre obscurément dans la foule commune, comptant moins qu'un autre, parce que moins qu'un autre il aura rendu des services. (Applaudissements.)

Ainsi donc, pas de danger possible, pourvu qu'on veuille creuser d'une main sûre et robuste le sillon de la République. Mais, si on ne veut que l'effleur, incontestablement il y a danger, parce qu'elle ne peut pousser des racines profondes. Eh bien! citoyens, vient alors naturellement cette question: Qu'a-t-on fait pour le peuple depuis le 24 février? (Nombre de voix: Rien! rien!)

Ce qu'on a fait? On avait d'abord pensé que l'abolition de l'impôt du sel était une satisfaction due à l'opinion prête à l'obtenir même de la monarchie. Courte illusion, il s'agit aujourd'hui de le rétablir.

On avait essayé de rendre à la santé publique un service immense en faisant disparaître l'impôt de l'octroi sur la viande, l'impôt sur les boissons. Deux charges qui pèsent si lourdement sur le pauvre. Aujourd'hui on les exerce de nouveau. (C'est vrai!)

Et le laboureur, cet homme dont la vie se meut entre les dures exigences de la terre et les exigences plus dures encore du capital, lui qui n'a guère de rapport avec l'Etat et la politique que par l'entremise du percepteur, que pensera-t-il de la République qui vient, au sein de la paix, lui demander une aggravation d'impôt? (C'est cela! oui! oui! très-bien!)

Voilà ce qu'on a fait pour le peuple depuis le 24 février. Oh! je sais bien que parfois on est venu à son secours, que parfois on a jeté à sa misère quelques millions, à titre d'assistance; mais qu'est-ce que cela, en comparaison des grandes institutions de crédit, d'association, de secours mutuels, d'instrument de travail qu'on aurait dû fonder? (Bravos.)

Non, non, rien de large, rien de fécond, rien de véritablement républicain, toujours et toujours la vieille ornière du passé. (C'est vrai! c'est vrai!)

Citoyens, que répond-on? « L'Etat est pauvre. La République ne saurait faire de telles fondations, car l'argent manque! » J'avoue que je n'ai jamais compris cette objection dans un pays aussi fertile, aussi puissant que la France. Je dis, moi, que les ressources sont innombrables, et qu'il ne faut que savoir leur tracer des canaux pour les conduire vers le trésor, et delà les faire refluer jusqu'au pauvre. Mais le pays n'était donc pas ruiné par les folies de Louis XIV, les dilapidations des cours de Louis XV et de Louis XVI? Et cependant la première révolution, pour accomplir une grande œuvre, a-t-elle été arrêtée par des questions d'argent?

Comment! après les énormes sacrifices de nos guerres révolutionnaires, nous avons eu l'Empire qui par ses réquisitions forcées, par ses impôts extraordinaires pour défendre le territoire, avait en quelque sorte tari toutes les ressources du pays. Nous le croyions, du moins, et pourtant la Restauration arrive, et pour payer la rançon de l'étranger, la France trouve 1,500 millions (C'est vrai!), et à peu de temps de là, pour reconstituer l'aristocratie, la monarchie arrache encore à la France un milliard. (Bravos.)

Et quand cette France, aux larges et fécondes mamelles, a pu pour payer sa défaite, a pu pour payer l'émigré, trouver des sommes presque fabuleuses, elle ne pourrait pas trouver de quoi alimenter le travail? (Applaudissements.)

Non, cela n'est pas possible, l'argent se retire et se cache, l'argent ne manque pas (C'est cela!) il ne peut pas manquer. Réfléchissez-y bien, nous avons en trente-trois ans de paix, et malgré la perte du travail depuis le 24 février, l'argent est quelque part (Oui! oui!), il doit donc y avoir dans des moyens financiers la possibilité de le trouver là où il se cache, là où il se fait égoïste. (Oui! oui!)

Quoi! citoyens! la France n'aurait pas les ressources qu'a trouvées l'Angleterre! Pour combattre le blocus continental et soutenir son commerce, l'Angleterre a pu solder contre nous six coalitions renaisantes, elle a pu faire sortir de terre des millions d'hommes et des armées, elle a pu dompter le génie de Napoléon, elle a pu épuiser jusqu'à la dernière goutte de sang de nos veines en 1815, et la France, foncièrement plus riche, ne pourrait pas trouver de l'argent pour son peuple de travailleurs? Non, cela n'est pas possible, et ceux qui tiennent un pareil langage sont les calomnieux du pays. (Salves d'applaudissements.)

Croyez-moi, citoyens, le véritable danger c'est la misère, le défaut de travail, l'atonie du commerce. C'est l'absence de quelque chose de hardi, de nouveau, c'est la vieille routine en matière de finances, la question est là et point autre part. (Oui, oui!) Ah! sans doute elle peut se modifier, s'envenimer, si la France, sincèrement républicaine, ne s'ingénie point à sortir de ce gouffre fatal par quelque grande mesure: la banque hypothécaire, les billets anticipés de l'impôt, que sais-je, dix moyens sont proposés pour un, mais il faut trouver le secret que la République fasse le peuple heureux, la nation grande; que non-seulement elle subviene au malaise intérieur, mais qu'elle ait des ressources pour défendre au dehors ses principes de fraternité et d'émancipation, autrement tout ombre de danger peut grandir et mettre la République en péril. Mais vainement, disent-ils, que l'argent manque, soyez persuadé que c'est bien plutôt un homme entreprenant, résolu, qui manque au moyen de trouver de l'argent. (Oui, oui! c'est vrai!) Nos pères, il est vrai, vivaient d'expédients, mais c'est ainsi que vivent les révolutions, et, après tout, pourvu qu'elles vivent et qu'elles sauvent l'humanité, qu'importe! (Applaudissements.)

De Necker à Cambon, que de financiers honnêtes, mais se trainant dans les vieux sentiers du passé, ont essayé vainement de faire face aux besoins de la révolution. Cambon est arrivé, financier de grand renom, sans doute, non, mais grand citoyen, ne voyant que le but, ayant l'audace de la situation, et Cambon est arrivé à sauver la République: ne trouverons-nous pas un autre Cambon? (Bravos.)

J'ai dit, citoyens, qu'il fallait à la France des ressources pour soutenir dans ses alliés, ses principes de liberté et d'émancipation au dehors. Est-ce qu'en effet le cœur ne vous saigne pas comme à moi en contemplant l'Italie livrée sous la main des oppresseurs à sa seule impuissance? Oh! la marche de l'humanité est lente, et combien nous pouvions en hâter le cours. Plus de trois siècles déjà se sont écoulés depuis que Machiavel, gémissant sur les malheurs de sa chère patrie, nous la peignait séchant dans l'attente d'un libérateur qui mit fin aux dévastations de la Lombardie, de la Toscane et du royaume de Naples. Il demandait au ciel de susciter un bras vengeur qui l'affranchit du joug humiliant et odieux de l'étranger. Ce bras pouvait être celui de la France, l'Italie avait le droit d'y compter, et le bras de la France est demeuré immobile! (Applaudissements.)

Où, l'Italie avait le droit d'y compter, car Milan pris, nos troupes devaient franchir les Alpes: Milan est pris depuis longtemps et leurs fusils sont encore en faisceaux et les vaisseaux de la France assistent au sac de Messine. Citoyens, est-ce de la politique républicaine, et ne pourrions-nous pas nous tromper de date? (Applaudissements.)

Et vis-à-vis de l'Allemagne, la ligne de conduite du gouvernement est à mes yeux aussi inexplicable.

Evidemment, ou il ne comprend pas le mouvement qui s'opère au-delà du Rhin, ou il comprend mal les intérêts de la France.

L'avenir de l'Allemagne est représenté par une démocratie jeune, ardente, courageuse, qui voit dans l'unité du pays la liberté. L'unité de l'Allemagne, c'est la démocratie de l'Allemagne, et qui dit démocratie dit sympathie acquise à la France. Demandez à tous ceux qui sont bien informés, si cette appréciation n'est pas vraie. Ah! je sais bien qu'on prête à cette démocratie des projets d'invasion contre nous, c'est une ruse des vieilles aristocraties pour la perdre dans notre esprit; l'Angleterre ne manque pas d'en rire tout en y jouant sa part; eh bien! les choses se passent de telle façon, en Allemagne, que nous ne ferons désormais plus rien, comme en Italie, que sous l'influence de l'Angleterre. (C'est vrai!)

Je le démontrerais plus amplement ailleurs. Ah! je l'avoue, mon âme est profondément émue des plaies de l'intérieur. Les misères qui nous assiègent de toutes parts trouvent en moi de bien douloureux échos, mais encore cela est-il chez moi, sous le voile domestique, nous souffrons pour ainsi dire en famille; mais au dehors, notre gloire, livrée à l'Angleterre; mais au dehors, l'alliance avec cette aristocratie hostile à notre fortune; mais au dehors, l'alliance avec ce gouvernement qui, pendant dix-huit ans, a pesé sur nos intérêts d'une façon si fatale, c'en est trop, je le déclare, quant à moi. (Bravos!)

C'est à tout cela qu'il faut remédier: nous sommes pour la plupart, de vieux champions de la liberté; pour la plupart, nous avons fait nos preuves; eh bien! redoublons d'efforts, confondons les nuances républicaines plus ou moins avancées, ne voyons qu'une chose: la gloire, l'intérêt du pays; n'ayons qu'un sentiment: plus de repos, plus de tranquillité, jusqu'à ce que la République, un instant dévoyée, soit rentrée dans sa véritable route. (Bravos!)

Non, plus de repos, car si nous pouvons dire justement en invoquant la mémoire de nos pères: Salut à vous qui avez intronisé la République. Ah! prenons-y bien garde, si nous n'aurions pas bien leur exemple, si comme eux nous ne sommes pas ardents au dévouement, indomptables dans la volonté, craignons que nos neveux ne maudissent notre mémoire, et ne disent point à leur tour: Salut aux hommes du 24 Février.

Ce discours, souvent interrompu par des bravos enthousiastes, a produit une profonde impression dans l'auditoire.

Le citoyen Démosthène Olivier a ensuite porté, en peu de mots, un toast chaleureux: *A la mémoire de tous les Français morts pour la liberté, et au souvenir des Républicains absents.* Le représentant de Marseille a voulu, dit un journal, faire mentir le vieil adage: Les absents ont tort.

La fête a été pleine d'animation et de cordialité. On s'est beaucoup entretenu des nécessités de la situation, et l'on s'est accordé à reconnaître qu'il n'y avait pour la République qu'un moyen de salut, le ralliement autour des principes de la démocratie sociale.

La réunion s'est terminée par une quête faite par les citoyens Cormenin et Sarrut au profit des femmes et des enfants des transportés.

#### ASSEMBLÉE NATIONALE.

Nous nous demandions en revenant aujourd'hui à l'Assemblée nationale si nous trouverions encore Louis-Napoléon Bonaparte sur son banc de représentant; car on avait dit qu'il demanderait un congé de trois mois. Nous avons aperçu déjà sur le pont de la Concorde et aux abords de la grille du palais de l'Assemblée, une foule compacte de badauds qui vont passer là une journée entière pour ne pas voir le prince qui est entré par une porte de derrière.

En effet, Louis-Napoléon est sur le même banc où il était hier, à côté du citoyen Vieillard.

La discussion commence sur l'amendement du citoyen Duvergier de Hauranne. Le citoyen Lamartine vient soutenir la nécessité d'une seule Chambre, ou plutôt il demande une Convention permanente.

Après le discours du citoyen Lamartine, la séance est un moment suspendue. Le citoyen Vieillard en profite pour présenter son protégé aux sommités parlementaires de la gauche. Louis-Napoléon Bonaparte reçoit d'abord à son banc des visites nombreuses. Les citoyens Cormenin, Beaumont (de la Somme) et Bavoux viennent successivement lui offrir leurs félicitations. Louis-Napoléon paraît surtout très-flatté des compléments que vient lui offrir le citoyen Cormenin. Mais il en est dans l'Assemblée qui ne croient pas devoir venir audevant du neveu de l'empereur. Louis-Napoléon va les chercher. Il fait d'abord une visite au citoyen Arago, qui en paraît un peu embarrassé, car il tient ses mains derrière le dos quand le prince lui parle, comme s'il cherchait dans le silence de son cabinet la solution d'un problème scientifique.

Mais voici le ministre des affaires étrangères. Le citoyen Bastide est plus bon prince que le citoyen Arago; il ne craint pas de se compromettre en donnant une poignée de main à Louis-Napoléon Bonaparte. Mais nous reprenons la séance. Tout le monde se remet en place. Le citoyen O. Barrot est à la tribune et prononce, en faveur des deux chambres, un discours ma foi fort éloquent; mais il prêche dans le désert.

#### Appel aux riches.

Nous sommes dans un temps gros d'événements, un avenir de tempêtes se dresse devant nous, il faut le prévoir et s'y attendre.

La démocratie a saisi au corps l'aristocratie de l'argent; la lutte est commencée, qui l'emportera?...

Ne nous y trompons pas, il n'y a rien dans le passé de semblable à notre avenir. La Révolution de l'égalité et de la fraternité. Ce ne sont point là de vains mots, il faut que cette devise triomphe, et elle triomphera.

Est-ce à dire que tous les hommes doivent être égaux en fortune et en richesses?

Non, sans doute, il y aura toujours des différences parmi les hommes: il y en aura toujours de plus habiles, de plus sages ou de plus heureux; mais la société, ainsi qu'une bonne mère, doit à tous ses enfants du travail et du pain; elle doit à tous la vie et l'instruction. Comment se fait-il que les enfants d'un même père ne soient pas tous libres, tous égaux, tous frères?

Est-ce Dieu qui a consacré le principe de la domination du riche sur le pauvre, du fort sur le faible? A-t-il dit à celui-ci: Je veux que tu serves, et à celui-là: Je veux que tu commandes? A-t-il dit à ce riche: Tu nageras dans l'abondance, et à ce pauvre: Tu périras dans la misère?...

Et s'il ne l'a pas dit, pourquoi donc le dites-vous?... Ne savez-vous pas que la mauvaise organisation de votre société remplit vos bagnes, vos hospices et vos lupanars?...

Mais il y aura toujours des pauvres et des riches, direz-vous? Et moi je vous réponds: Il ne faut plus qu'il y ait des pauvres

parmi vous... — Quoi donc, vous êtes tous frères, et ce ne vous est pas une honte que votre frère mendie? — Vous êtes tous frères, et ce ne vous est pas une honte que votre frère soit opprimé?

Vous parlez de liberté, d'égalité et de fraternité. Ah! regardez dans votre cœur, riches, vous ne croyez pas à la fraternité; regardez dans votre cœur, vous ne croyez pas à l'égalité; regardez dans votre cœur, vous ne croyez pas à la liberté...

Avec de l'or, vous achetez la vie de votre frère, vous achetez son honneur, sa femme et ses enfants!...

Mais cette richesse, d'où vient-elle? N'est-elle pas le fruit de ses sueurs, et sa pauvreté ne vient-elle pas de notre égoïsme? Si vous aviez voulu être moins riches, votre frère eut été moins pauvre... Mais vous ne l'avez pas voulu.

Il faut qu'une nouvelle société surgisse, il faut que le pauvre ne soit plus pauvre; il faut que le banquet de la vie soit accessible à tous, qu'il n'y ait plus personne parmi vous qui dise: De quoi me nourrirai-je, comment ferai-je pour élever mes enfants?...

— Nous ferons l'aumône au pauvre, direz-vous?

Mais le pauvre ne veut plus de votre aumône, il ne veut pas de votre charité insolente, il ne veut pas de vos hospices pour ses enfants, pour ses vieillards sans pain, il ne veut pas de vos asiles pour ses filles déshonorées par la misère; il veut des lois qui lui assurent du travail et du pain, il veut des lois qui l'associent à votre bien-être et à votre éducation.

Hâtez-vous de résoudre ces grands problèmes; le flot monte, n'attendez pas qu'il vous engloutisse; faites, faites quelque chose pour le pauvre, votre frère; faites quelque chose pour le peuple, car le peuple a faim...

N'entendez-vous pas cette voix terrible qui retentit disant: La mesure est comble; Dieu les a attendus assez longtemps, le jour est venu où il va les courber sous la pression de sa vengeance et les effacer avec l'éponge de sa justice.

Il en est qui se récrient et disent: Pourquoi promettre du travail au pauvre?...

Et moi je vous réponds: Si vous tardez plus longtemps d'assurer du travail au pauvre, vous périrez; vous périrez par la justice de Dieu, afin que le pauvre soit vengé de votre égoïsme et de vos mépris.

Ah! tremblez qu'on ne vous réponde: Parce que vous n'avez rien fait pour moraliser le peuple, rien fait pour le rendre digne de la liberté, vous périrez par la justice de Dieu, afin que le pauvre soit vengé de votre égoïsme et de vos mépris.

Et lorsque ces jours funestes seront arrivés, on détournera la tête et on dira: Ce n'est rien, c'est la justice de Dieu qui passe. — Laissez passer la justice de Dieu!

#### Le citoyen Raspail.

Les électeurs démocrates du département du Rhône n'auront aucun regret et s'applaudiront même d'avoir donné leurs voix au citoyen Raspail, quand ils le connaîtront tel qu'il est réellement. Nous remplissons donc le devoir que nous impose notre qualité d'organe unique de la démocratie lyonnaise, en livrant à la publicité tout ce qui peut faire apprécier ce grand citoyen. C'est dans ce but que nous nous empressons de publier la lettre suivante:

« Citoyen rédacteur,

« Je suis très-reconnaissant envers mes collègues du Rhône, qui ont bien voulu me communiquer les derniers numéros de votre journal. C'est avec un plaisir des plus sensibles que j'ai lu la biographie de Raspail; permettez-moi de venir la compléter en quelques lignes. Les travailleurs de Lyon ne sauraient lire sans intérêt tout ce qui a rapport à l'homme qu'ils ont choisi pour les représenter à l'Assemblée nationale.

« Frère de l'homme politique, mêlé souvent à ses luttes généreuses, je ne parlerai que du savant:

« Enumérer ses travaux serait une œuvre déjà bien étendue; les analyser, un travail incompatible avec les limites d'un journal ou d'une esquisse biographique. Permettez-moi d'étudier le génie d'en haut et sans détail, de vous dire comment il a modifié non pas la chimie, non pas l'histoire naturelle, non pas la médecine, mais comment il a révolutionné la science, l'Aristote de ce siècle où l'immensité des connaissances humaines semblait rendre un Aristote impossible.

« Ne trouvant que ténébres et arcanes dans la théologie et la philosophie scolastiques, qu'il avait professées si jeune et avec tant d'éclat, Raspail abandonna le monde des idées pour se jeter dans le monde des choses; las de voir supposer des antithèses, il étudia des êtres; mais quand il eût soulevé le coin du voile derrière lequel se cachaient les prêtres de la nouvelle science qu'il abordait, il fut étonné de retrouver les mêmes hommes que ceux qu'il venait de quitter, en se riant de leurs utopies et de leurs fétiches, d'entendre le même jargon, de leur voir les mêmes allures mystérieuses; et il vit que la philosophie et les sciences marchaient dans les ténébres à la recherche de l'inconnu; bien des jalons plantés sur le chemin qu'elles avaient ainsi parcouru ne pouvaient qu'égarer le voyageur. Il résolut de les arracher. Il savait bien que Dieu avait livré le monde aux investigations de l'homme; et c'est par l'étude du monde, par l'examen patient des faits matériels, qu'il résolut de s'élever à Dieu. Il reprit donc par la base l'édifice si vainement commencé par la faite.

« C'est ici qu'il faut admirer cette ténacité de l'homme juste d'Horace, cette constante et sublime ténacité qui fit les Gallilée et les Colomb, sous l'œil menaçant de la tyrannie, sous les rudes étreintes du besoin.

« Il débute par l'anatomie et la physiologie des êtres; il prend la mousse dans son germe, l'homme dans l'œuf embryonnaire, et suit jusqu'à la mort, dans toutes leurs phases et l'infiniment petit des végétaux et le roi de la création. Bien persuadé que la vérité est dans l'unité aux formes multiples, il élague et simplifie toujours en s'avancant à pas de géant dans la carrière de la science; il entrevoit le nœud qui réunit tous les faisceaux de la doctrine, devine l'erreur dans la scission et l'antagonisme de ses diverses branches, et s'écrie avec le saint enthousiasme de la science: Il n'y a qu'une science. Ne demandez pas au savant s'il est physicien ou philosophe, chimiste ou physiologiste, naturaliste ou médecin, il est savant ou il n'est rien.

C'est alors qu'entre ses mains la chimie organique devient une science nouvelle, que le laboratoire est par lui transporté sur le porte-objet du microscope, que la manipulation en grand qui broyait des hétérogènes dans son mortier, qui ne traitait que des mélanges par ses réactifs est frappée d'un coup dont elle ne se relèvera plus. Ses travaux sur ce point sont traduits dans toutes les langues, et font l'admiration du monde savant.

Enfin, d'études en études, il arrive à humaniser la science de l'homme, à mettre à la portée de tout le monde la médecine, la médecine vraie débarrassée de son vieux jargon, de ses errements séculaires, et de son antique simarre, et quand le savant a dit de lui : C'est un génie ; il conquiert encore une nouvelle palme, la seule qu'il revendique avec bonheur. Le pauvre vient témoigner de lui et dit : Il passe en faisant le bien.

*Præteribat bene faciend.*

Recevez, citoyen réacteur, mes salutations fraternelles,  
BRAVARD (TOUSSAINT), représentant du peuple.

Ce n'est pas sans étonnement que nous avons remarqué dans la décision de la commission de colonisation de l'Algérie, que les ouvriers de toutes professions de Paris et de la banlieue, qui désireraient participer au bénéfice du décret du 19 septembre, devront au préalable se faire inscrire dans leurs mairies respectives, sans que cette décision soit commune aux ouvriers des départements, qui ont aussi de nombreux ouvriers à établir. La commission, que nous sachions, n'a pas été exclusivement formée pour le département de la Seine, elle a été instituée pour toute la France, aux termes non restrictifs de l'Assemblée nationale, portant, art. 2 : « Que le chiffre des colons qui bénéficieraient des dispositions dudit décret, ne pourra excéder 12,000 âmes en 1848. » Or, nous nous demandons comment il se fait que la commission n'étende pas son influence jusques dans la province qui n'a point été exclue des avantages spécifiés dans le décret qui nous occupe. Il est donc de la dernière importance que les aspirants à la colonisation fassent parvenir sans délai leur demande à la commission instituée à Paris, afin de la mettre en demeure de statuer impartialement à l'égard de tous les ouvriers de France, les ouvriers de Paris n'ayant pas été exclusivement réservés à la colonisation, qui serait d'ailleurs illusoire, sans des hommes pratiques en agriculture.

Les quatre comités réunis du travail, des finances, de l'agriculture et du crédit foncier, et de l'administration départementale et communale ont continué la discussion du rapport relatif à la proposition du citoyen Dufournel sur le reboisement. On a examiné l'article 1er où il est dit que la création d'une forêt nouvelle, effectuée avant le 1er mai 1849, donnera droit à une indemnité équivalente aux dépenses de l'opération, et qui ne pourra dépasser 100 francs par hectare. On a établi, par des chiffres, les dépenses du boisement par semis et par plantations dans les différentes parties de la France; dans certaines localités on parvient à semer en arbres résineux un hectare de terre pour 20 ou 25 francs, et dans d'autres lieux, il en coûte jusqu'à 100 francs; il est donc fort difficile de fixer un chiffre uniforme. Un membre du comité a demandé que l'indemnité ne s'élevât qu'à la moitié de la dépense.

La séance a été ajournée à demain. La réunion des quatre comités aura lieu tous les matins à huit heures.

### Bilan rouge de la Restauration.

EXÉCUTIONS POLITIQUES ET MASSACRES EN 1815, 1816 ET 1817.

Le tableau suivant nous a paru fort utile à présenter comme souvenir du bonheur dont jouissait la France sous les parents du citoyen Crédit, et comme un présage des affreux déchirements qu'amènerait infailliblement son retour.

- 1° Massacre des Egyptiens et des bonapartistes à Marseille;
  - 2° Assassinat du maréchal Brune à Avignon;
  - 3° Massacres, pillages et dévastations commis à Nîmes par la bande de Trestraillons;
  - 4° Massacres commis à Uzès par Quatretraillons;
  - 5° Assassinat du général Lagarde à Nîmes;
  - 6° Assassinat du général Ramel à Toulouse;
  - 7° Exécution des deux frères Faucher, de la Réole;
  - 8° Exécution du général Labédoyère;
  - 9° Exécution du maréchal Ney;
  - 10° Conspiration de Grenoble : Drevot et Buisson guillotines quatorze condamnés fusillés, huit autres fusillés; malgré la demande en grâce du conseil de guerre; exécution de Didier;
  - 11° Les patriotes de 1816. Exécution de Plaignier, Carbonneau et Tolleron;
  - 12° Procès et exécution du général Chartran;
  - 13° Exécution de Mietton, aide-de-camps du général Bonnaire;
  - 14° Procès et exécution du général Mouton-Duvernet;
  - 15° Envie sanglante des cours prévôtales : MM. Baux, Bolle-ry et Gardé, guillotines à Carcassonne;
  - 16° Quatre bonapartistes guillotines à Luze (Sarthe);
  - 17° Cinq gardes nationaux guillotines à Nîmes;
  - 18° Cinq victimes politiques sacrifiées à Montpellier, dont deux vieillards septuagénaires et deux femmes;
  - 19° Desfontaines et Raymond, guillotines à Alençon;
  - 20° Bédrine Cassaigne et Randon, guillotines à Bordeaux;
  - 21° Quatre paysans guillotines à Melun;
  - 22° Les fourriers Desbane et Chayou, fusillés à la plaine de Grenelle;
  - 23° Nombreuses exécutions politiques à Lyon, en 1817; la guillotine proménée dans six communes environnantes.
- Nous nous proposons de publier quelques détails sur ces faits dissimulés ou dénaturés par l'hypocrisie de la Restauration.

### Banquet commémoratif du 1<sup>er</sup> Vendémiaire au LVII.

Suite des toasts portés au banquet du 24 septembre.

Toast porté par le citoyen P. Gros.

*A l'abolition de la féodalité financière.*

Après trois révolutions qui ont eu pour but l'abolition de tous les privilèges, la France subit encore le régime de la féodalité financière. Le gouvernement républicain a reconnu son droit de souveraineté; et la France lui paiera un budget qui, au dire de plusieurs économistes, ne s'élève pas à moins de 4 à 5 milliards par an, c'est-à-dire qu'elle prendra (comme par le passé) la moitié de la valeur du produit national.

La noblesse féodale avait pour devise : Noblesse oblige.

La féodalité financière a pour devise : Chacun pour soi, chacun chez soi.

Elle ne repose pas sur l'honneur comme la première; elle n'a ni patrie, ni religion; chez elle, à la place du cœur, on y trouve un écu.

Pendant les dix-huit années qui viennent de s'écouler, voyez-la s'abattre sur la France et en faire une immense proie : mines, usines, chemins de fer, canaux, ponts, etc., tout devient sa pâture, et dans son insatiable cupidité, elle a ramené et elle ramènera toutes les boues pour y chercher de l'or.

Où est la réaction ? dans la féodalité financière; voyez-la suer la peur et se roidir contre l'établissement de la République; entendez-la hurler par tous ses journaux, organes stipendiés par elle. « Que parle-t-on de réformation ? c'est de l'ordre par les baïonnettes qu'il faut. »

Vous réclamez une réforme financière par l'établissement d'une banque hypothécaire qui pourrait rendre d'immenses services à l'agriculture. « Nous vous connaissons, vous répondez-elle, vous êtes des pillards, des partageurs de biens, vous demandez l'abolition de la famille. »

Des réformes, voici celles qu'elle veut : le monopole commercial, l'oppression et l'anarchie, l'accaparement, le mensonge, l'iniquité, enfin le despotisme du coffre-fort.

Elle veut que vous lui réserviez le droit de ne pas contribuer aux charges publiques et de ne pas payer l'impôt du sang.

Citoyens de toutes les classes, ouvriers, industriels, manufacturiers, commerçants, joignez-vous à ma voix pour demander l'abolition de la féodalité financière et la République est sauvée.

Vive la République!

Toast porté par le citoyen Gudin.

Citoyens.

Je viens vous proposer un toast, qui n'est pas une répétition de ceux portés à cette tribune. — Je viens proposer un toast :

*A l'ordre des jésuites.*

Oui, citoyens, à ces hommes qui, longtemps méconnus, ont enfin, grâce à la sage appréciation du gouvernement provisoire, pu être utilisés pour le bonheur de la France.

La tribune nationale leur est désormais ouverte. Ils viennent chaque jour y prendre place à côté de leurs dignes élèves, les fils des Croisés.

Avec d'aussi fermes soutiens, il n'est plus de périls pour notre jeune République.

Gloire donc à l'heureuse inspiration qui nous a valu ce concours, elle a bien mérité de la patrie.

Ainsi les conversions abondent parmi nous. Naguère, l'un des fils de Voltaire faisait amende honorable entre les mains d'un digne prêtre. L'humble accusé de ses fautes n'a point été sans récompense; patronné par les bons pères, il a pu se présenter aux électeurs de cinq départements, qui l'ont envoyé à la représentation nationale, où il marche de plus en plus courageusement dans la voie du salut. Bientôt, nous l'espérons, la France édifiée, le présentera à la sainte-ampoule.

Louange à Dieu qui, dans sa bonté infinie, nous fait don d'aussi précieux trésors et nous donne l'intelligence nécessaire pour les apprécier.

Mais qu'est-il besoin de monter sur le Sinai pour ressentir l'influence salutaire des saintes doctrines de saint Ignace... Ne sont-ce pas les émanations de ces divins principes qui, parmi nous, ont permis d'écarter des hommes impies, prétendant à la direction du troupeau, lorsque Dieu en a, d'avance, marqué les pasteurs ?

Et qui oserait douter encore ?

Raspail ! Raspail l'athée, avait, dans son orgueil insensé, osé poser sa candidature à Lyon, ville pieuse, qui a vu naître et grandir l'œuvre trois fois sainte de sa propagation de la foi. — L'enfer tout entier conspirait en sa faveur, son triomphe semblait certain; mais sur un coin retiré de la France, vivait modestement un homme vertueux, ami de la famille et de la propriété, ami de la religion; nos infatigables missionnaires le découvrirent dans sa retraite; l'esprit de Dieu le visita et l'enfer fut confondu.

Qu'importe, que ce génie infernal se relevant de sa chute ait triomphé dans la Sodome moderne, abandonnée depuis longtemps à la damnation éternelle ?

Citoyens ! le saint ordre travaille sans relâche à l'agrandissement de votre félicité. N'est-ce pas lui qui vient de créer cette association appelée les amis de l'ordre. Désormais, vous pouvez dormir en paix, cette association veille sur vous, sur vos familles, sur vos propriétés, et bientôt, à l'aide de ses quelques millions de pistolets, elle espère vous faire jouir d'un bonheur inconnu jusqu'à ce jour.

Gloire donc à la société de Jésus !

Gloire à ses dignes élèves, et notamment à ce preux chevalier qui s'intitule fièrement « le fils des Croisés ! »

Gloire aux nouveaux convertis, à celui surtout que les eaux de la pénitence ont lavé du péché de Grandvaux.

Gloire au nouvel élu de ce département, et enfin pour terminer cet hosanna, gloire à tous ces généreux pasteurs : ils nous préparent une République qui nous méritera les félicitations de la sainte-alliance.

### HAÏTI.

Les nouvelles d'Haïti sont on ne peut plus tristes. A Jérémie, sur l'ordre du président, cinq citoyens respectables ont été fusillés. Un ouragan a dévasté plusieurs îles des Antilles, particulièrement Antigua. La Martinique ne paraît pas être dans un état très-satisfaisant, la populace menace nuit et jour la ville de Saint-Pierre, en criant : Liberté, égalité, fraternité.

Beaucoup de personnes comme il faut quittent la Martinique. A Cayenne, les nègres attendent tranquillement l'abolition de l'esclavage, qui devait avoir lieu le 10 août.

### AFFAIRES DE BADE.

La tentative de Struve a échoué, il n'est plus permis d'en douter. Après un combat sanglant à Staufen, entre les troupes badoises et les insurgés, ces derniers se sont dispersés, et le gouvernement provisoire, qui s'était installé à Lörrach, est retourné en Suisse.

### Nouvelles d'Italie.

La Gazette de Milan, feuille officielle de Radetzki ou du gouvernement autrichien, en rapportant, dans son numéro 44, 20 septembre, un article qu'elle dit extrait du Constitutionnel, met dans la bouche du citoyen Bastide, ministre des affaires étrangères, annonçant à l'Assemblée nationale de France, l'acceptation de la part de l'Autriche de la médiation anglo-française, les paroles suivantes : *Les bases sur lesquelles l'Autriche consent à entrer en discussion, ne sont pas une aliénation de territoire, mais de larges institutions à accorder aux Etats italiens.*

Que la Gazette de Milan travestisse et faiblisse les faits et les paroles, lorsqu'elle traite des affaires qui nous concernent et de nos journaux, cela ne surprend nullement; qu'elle adopte le même système relativement aux journaux de France, cela est encore naturel; mais qu'elle ose prêter à un ministre français des paroles qui peuvent être démenties hautement par le Moniteur de France, et qui sont aussi défavorables à notre cause que déshonorantes pour le gouvernement, pour la nation, c'est un procédé auquel nous n'étions pas encore accoutumés.

Dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons constater le fait

et accuser la fausseté de la narration. Il reste à d'autres de réclamer contre les incriminations perfides qui montrent clairement quels moyens indignes se sert le gouvernement autrichien, et quel'e confiance les puissances médiatrices doivent avoir en lui.

(Risorgimento.)

ROME, 20 septembre. — Les nouvelles de Sicile, arrivées aujourd'hui, annoncent que le gouvernement sicilien ne veut pas accepter la médiation anglo-française, mais que, comme on le disait à Naples, Catane et Syracuse voulaient traiter avec le gouvernement napolitain. Le roi pensait expédier deux autres régiments suisses, mais ceux-ci se sont refusés à partir. Cette détermination, au moment où les généraux demandent des renforts, a jeté le gouvernement dans une grande perplexité.

FLORENCE, 22 septembre. — La réaction lève la tête; elle cherche à préparer de longue main une démonstration pour faire tomber le ministère et obtenir la dissolution des chambres. Le parti répand de l'or à profusion à Lucques, à Pistoia et à Prato.

On était disposé à la hausse à l'ouverture de la bourse, par suite de la manière calme dont avait eu lieu hier l'admission du citoyen Louis Bonaparte comme représentant du peuple; mais la tendance à la hausse a été paralysée par les nouvelles de Londres, qui annonçaient que la maison Charles Devaux et Comp. cherchait à trouver parmi les capitalistes anglais des souscripteurs pour un nouvel emprunt français de 300 millions de francs.

Les affaires étaient calmes à notre bourse sur toutes les valeurs. La rente 3 0/0, fermée hier à 44 40, a ouvert à 44 50; elle a varié de 44 50 à 44 75; elle reste à 44 60. La rente 5 0/0, qui était hier à 68 75, a ouvert à 69; elle a varié de 68 75 à 69 50. L'emprunt de 1848 a varié de 69 50 à 69 75.

### ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 24 septembre 1848.

L'Assemblée continue la discussion sur la demande en autorisation de poursuites contre Raspail.

L'Assemblée consultée déclare l'urgence à la presque unanimité. Vingt membres de l'extrême gauche et Ledru-Rollin se lèvent seuls à la contre-épreuve. (Rires à droite.)

Le citoyen président. Je mets aux voix la question de savoir si les poursuites seront continuées.

Le citoyen DEVILLE. Je demande le renvoi dans les bureaux.

Le renvoi dans les bureaux est mis aux voix et rejeté à la même majorité.

Au moment où les vingt membres de l'extrême gauche se lèvent, on entend à droite : Ah ! ah !

Le citoyen LEDRU-ROLLIN. Qu'est-ce qui dit : Ah ?

Un membre, à l'extrême gauche. Vous croyez nous intimider !

Le citoyen DEVILLE. C'est une insolence !

Autre voix. Venez donc nous demander compte de notre vote.

Le citoyen président. Je consulte l'Assemblée pour savoir si elle autorise la continuation des poursuites contre François Raspail.

Le citoyen GERMAIN SARRUT. Sans l'entendre !

Voix à droite. Encore une fois, nous l'avons assez entendu au 15 mai...

Le citoyen BAC. Mais il y a derrière lui 66,000 électeurs.

Une voix. Et 78,000 derrière le citoyen Fould.

L'Assemblée décide à la même majorité qu'elle autorise la continuation des poursuites contre François Raspail.

Voix, à l'extrême gauche. Sans l'entendre ! sans l'entendre !

La séance est suspendue à quatre heures et demie, au milieu d'une vive agitation.

A cinq heures un quart, la séance recommence; reprise de la discussion sur la constitution.

Le citoyen Ch. Dupin parle en faveur du système des deux chambres. Il entre dans de longs développements qu'il puise dans les constitutions politiques de l'Amérique, de l'Angleterre et de l'Espagne. (Les cris d'impatience de l'Assemblée interrompent à plusieurs reprises l'orateur qui quitte la tribune sans achever son discours. Le citoyen Charles Dupin reprend ses feuillets au milieu des rires de l'Assemblée.)

Voix nombreuses. La clôture !

Le citoyen président consulte l'Assemblée. La clôture est prononcée, et la séance renvoyée à demain.

La séance est levée à cinq heures trois quarts.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

PRÉSIDENCE DU CITOYEN MARRAST.

Séance du 27 septembre 1848.

A une heure, la séance est ouverte.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Les citoyens St-Ouen, Auberthier, Guichard et Carnot demandent des congés qui sont accordés.

L'Assemblée valide plusieurs élections.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de constitution. L'amendement des citoyens Duvergier de Hauranne, Rouhër et Creton sur l'article 20.

Voici cet amendement :

Art. 20. Le peuple Français délègue le pouvoir législatif à deux assemblées, dont l'une prend le nom de Chambre des représentants, et l'autre celui de Conseil des anciens.

Le citoyen Rouhër développe son amendement et termine en exprimant le vœu, si le système de l'Assemblée unique vient à triompher, qu'on n'ait pas à s'en repentir.

Le citoyen Lamartine parle contre le principe des deux chambres.

Une agitation assez vive succède à son discours après lequel la séance est suspendue pendant quelques minutes.

Pendant la suspension, qui se prolonge, nous remarquons le citoyen Louis Bonaparte (en compagnie de son voisin et précepteur, un vieillard qui ne le quitte pas) circulant entre les rangs, s'entretenant tour-à-tour avec les citoyens Arago, Guichard, Wolowski; le citoyen Crémieux va le reléguer jusqu'à sa place et lui serre la main.

La séance est reprise à 4 heures 25 minutes.

Le ministre des affaires étrangères dépose un projet de décret relatif à un crédit de 600,000 fr. pour son département.

La discussion de la constitution continue.

Le citoyen Odilon Barrot, comme on pouvait s'y attendre, se prononce en faveur des deux chambres, et fait l'éloge du système anglais.

La séance continue.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, le 27 septembre 1848.

On assure que l'Autriche vient de déclarer officiellement que la médiation anglo-française ne saurait en aucun cas avoir pour but d'altérer le système de l'équilibre (républicain) européen sans la coopération des puissances qui l'ont fondé et garanti, et qu'en conséquence elle propose de convoquer à Inspruck un congrès général où, d'un commun accord entre les principales puissances de l'Europe, seraient concertées les mesures les plus opportunes pour assurer, d'une part, une administration nationale et indépendante au royaume Lombardo-Vénitien, et,

d'autre part ; pour consolider d'une manière durable la tranquillité de la presqu'île des Apennins. On dit que l'Autriche a l'intention de proposer l'annexe de la Lombardie et de la Vénétie à la couronne impériale, comme était autrefois lié le grand duché de Varsovie au sceptre de la Russie, et l'on attribue cette nouvelle proposition à l'influence et aux conseils de la Russie. Que va faire notre gouvernement ? Se montrera-t-il franchement français et républicain ? Nous l'espérons et nous y comptons.

— Le troisième bureau avait à s'occuper de la vérification des pouvoirs du citoyen Molé, élu dans la Gironde. Une discussion s'est élevée hier au sein de ce bureau au sujet de certaines irrégularités de l'élection : l'heure de l'ouverture et de la clôture des scrutins n'aurait pas été, disait-on, indiquée, et dix procès-verbaux seraient plus ou moins irréguliers ; si ses irrégularités étaient dûment constatées, ajoutait-on, il y aurait lieu à annuler l'élection. Le citoyen Ducos a été nommé rapporteur et la question sera résolue demain.

— On est en train de construire un nouveau camp barracqué dans la principale cour de l'École militaire, ce sera le cinquième. savoir : 1° camp de l'esplanade des Invalides ; 2° camp du Luxembourg ; 3° camp de l'Archevêché ; 4° camp de l'Ille-Louvières ; 5° camp de l'École militaire.

— Le général Cavaignac entretient une correspondance qu'on dit très-amicale avec le général Navarez.

— Ce matin, dès dix heures, tous les ministres étaient réunis à l'hôtel du président Cavaignac. La séance qu'a tenu le conseil a duré jusqu'à midi.

— Le citoyen Louis Blanc doit être bien affecté d'avoir si précipitamment décliné ses relations avec le représentant Louis-Napoléon. Il pourrait se flatter de l'avoir converti à la foi républicaine, tandis qu'on peut lui reprocher aujourd'hui de n'avoir pas la même sincérité, le même désintéressement, la même modération, la même foi républicaine que le jeune neveu de son oncle.

— L'administration de l'Opéra-National, boulevard du Temple, a décidé de réfléchir aux inconvénients d'installer un club dans la salle de spectacle. Elle a donc fait connaître son refus aux bureaux du club du boulevard Bonne-Nouvelle, qui a fini par trouver à tenir ses séances trois fois par semaine seulement, dans la rue de Chabrol, salle du marché St-Laurent.

— On continue à nous affirmer que le représentant Louis-Napoléon a reçu le conseil formel de solliciter un congé pendant lequel il éviterait une dépopularisation complète pour le moment du vote à la présidence de la République.

— Des groupes assez nombreux stationnaient de bonne heure aux alentours du palais de l'Assemblée : les paroles prononcées par Louis Napoléon à la séance d'hier étaient commentées de mille manières.

Voici le portrait du neveu du grand homme : Il est d'une taille de cinq pieds deux pouces, il a de petits yeux, le nez un peu fort, une moustache épaisse, sa mise est extrêmement simple, sa voix est assez forte, mais elle a un accent étranger qu'on ne saurait définir ; ce n'est ni allemand, ni suisse, ni anglais, ni italien, ni français. Cela n'est pas étonnant quand on songe aux voyages accomplis par Louis-Napoléon pendant trente-trois années d'exil. Le nouveau représentant n'a que 41 ans. Il s'est mis en route à l'âge de huit ans.

## Chronique locale.

C'est le 2 octobre que s'ouvre l'année scolaire 1848-49. Plusieurs communes, et entre autres la Croix-Rousse et la Guillotière, ont décidé que les subsides accordés aux frères ignorants leur seront retirés, et que les enfants du peuple seront instruits par des laïcs, qui, connaissant les joies et les peines de la famille, sont plus en état de donner aux enfants un enseignement national, moral et humanitaire.

Honneur aux citoyens généreux qui ont eu le courage d'en finir une fois pour toutes avec les préjugés et de couper le mal dans sa racine en refusant leur concours au apôtres du fanatisme et de l'obscurantisme !

Les citoyens instituteurs pourvus de brevets qui désireraient une place dans les écoles communales, d'où les frères ont été renvoyés, peuvent s'adresser au bureau du *Peuple Souverain*, où une liste est déposée pour enregistrer toutes les demandes de ce genre.

— Nous avons rendu compte dernièrement des récompenses honorifiques accordées à quelques citoyens de Lyon. C'est avec peine que nous voyons le citoyen Auzat, mécanicien, fabricant de régulateurs, rue du Mail, 3, à la Croix-Rousse, figurer dans la liste pour un médaille en argent seulement. De notoriété publique ce citoyen méritait beaucoup mieux. Nous citerons quelques exemples entre mille : Etant en garnison à Nîmes, en 1833, il a sauvé un homme des flammes, son capitaine, le citoyen Wagner, aujourd'hui directeur de la prison de St-Joseph, voulut le faire récompenser et il refusa, en disant qu'il n'avait fait que son devoir. En 1840, il a sauvé la vie à trente-quatre personnes, pendant que son atelier était englouti par l'inondation ; il a aussi en cette circonstance refusé toute récompense pécuniaire. Il était accompagné d'un citoyen qui en a fait bien moins que lui, mais qui, en sa qualité d'employé de la police, a reçu la médaille d'or et, dit-on, 500 francs écus. En 1841, les citoyens Potard, agent de police, et Sole, commissaire de police de la Guillotière, requièrent le citoyen Auzat, en son domicile, à neuf heures du soir, en décembre. C'est lui qui, prêchant d'exemple et exhortant la troupe de ligne, a sauvé la digue et empêché d'affreux malheurs. Pendant ce temps, les pompiers s'amusaient à boire dans un cabaret, et le lendemain, le *Censeur* faisait l'éloge des pompiers et ne parlait pas de celui qui avait tout sauvé par son énergie et son dévouement. Mais on doit ajouter que le citoyen Auzat est connu comme un républicain de vieille date, ce qui n'est pas toujours une bonne recommandation auprès des citoyens *messieurs* G. et L.

— On nous prie de publier la démission suivante qui a été adressée au citoyen maire de Lyon par les administrateurs et distributeurs de secours de l'arrondissement de Pierre-Scise :

Citoyen maire,

Etant en butte aux tracasseries de la police depuis quelque temps, et mon honneur étant en quelque sorte en suspens, un sentiment de justice et de juste indignation, me commande de vous adresser ma démission d'administrateur des subsides du dixième arrondissement, et celle des distributeurs dont les signatures suivent.

BARRÉ, administrateur.

Chanut, Pasqot, Neyret, Gubian, Dayet, Bey, Viody.

Ces honorables citoyens, tous démocrates, ont été remplacés par des monarchistes aux couleurs plus ou moins tranchées. Voici leurs noms : Valdemann, Lhomme, Merck, Sourd, Chaboud, Buy, Bicon, Pignard, Bardet, Jarricot, Michard, Couturier ; titulaires, Jeanclerc, Charnier, qui se sont adjoint les autres.

— Le conseil spécial de recrutement se rouvrira à la préfecture, le vendredi 6 octobre prochain, à midi.

— Une certaine agitation s'est manifestée avant-hier à Saint-Etienne, au sujet de l'introduction d'ouvriers du puits Grangette et de quelques autres puits dans les travaux de la Ricamerie. Il n'y a pas eu de désordres à déplorer.

— La personne qui aurait perdu un Billet à ordre, de la somme de 164 fr. 65 cent., est priée de s'adresser au bureau de police du troisième arrondissement de la Guillotière, afin de le reconnaître.

— Avant-hier matin, à sept heures environ, un rassemblement nombreux s'était formé devant la maison n° 2 de la rue Belle-Cordière, une fille de tolérance venait d'être rudement maltraitée par une autre, aidée d'un de ces messieurs dont il est très-difficile de spécifier honnêtement la position sociale. La victime de ces excès a été conduite chez un médecin ; celle qui s'en est rendue coupable a été mise à la disposition du parquet par le citoyen commissaire de police du quartier des Célestins. Quand supprimera-t-on ces repaires ?

— On n'a pas oublié ces chauffeurs qui, dans le courant de mai dernier, ayant envahi à main armée le domicile d'un habitant de la commune de Saint-Genest-Malifaux, l'ont forcé, en le menaçant de le brûler vif, et en donnant même à leurs menaces un commencement d'exécution, à leur remettre son argent et ses bijoux.

Nous venons d'apprendre que trois de ces misérables ont été, dimanche matin, au point du jour, arrêtés par la gendarmerie de Saint-Genest-Malifaux, par les ordres du citoyen Morand, de Jouffrey, substitut du citoyen procureur de la République, et du citoyen Roche-Lacombe, juge d'instruction, qui s'étaient transportés sur les lieux.

Ces individus sont les nommés : 1° Paray (Jean-Baptiste), journalier, demeurant à Mougouloux, commune de Saint-Genest-Malifaux ; 2° Coignet (Guillaume), journalier, au lieu de la Tuilière, même commune ; 3° et Coignet (Joseph), journalier au lieu de Ruchy, aussi commune de Saint-Genest-Malifaux.

— JARDIN D'HIVER. Nos sentiments bien connus pour la classe ouvrière, nous font accueillir avec bonheur tout ce qui peut adoucir ses souffrances, aussi nous a-t-on vu applaudir avec empressement l'heureuse idée du Jardin-d'Hiver au sujet de la belle fête qu'il prépare au bénéfice des ouvriers sans travail, pour le dimanche 1<sup>er</sup> octobre prochain ; voici quelques détails sur la composition.

Toutes les sommités artistiques de notre ville se sont empressées de prêter le concours de leur talent.

La délicieuse musique du 9<sup>e</sup> dragons, si justement applaudie par le public qui assistait à la fête du Jardin des Plantes, exécutera grand nombre de morceaux choisis.

Dans le Jardin d'été, il sera lancé un ballon de 10 mètres de hauteur, emportant une nacelle avec des personnages figurés, illumination par 6,000 verres de couleur, qui seront portés par 12 lustres et des guirlandes.

Il sera tiré un feu d'artifice extraordinaire, qui se terminera par un tableau à double vue, représentant le passage du mont St-Bernard par Napoléon, éclairé par des flammes du Bengale de différentes couleurs. Pendant la durée de l'apothéose de Napoléon, 200 militaires de la garnison exécuteront des évolutions et tireront 1,200 cartouches.

Cette fête sera terminée par 12 marrons lumineux tricolores, 12 bombes de gros calibre et par une batterie de 600 pétards et de 30 flammes de couleur qui embraseront tout le jardin.

On trouve des billets au prix de 1 fr. 50 c. dans tous les principaux cafés, hôtels et chez les marchands de musique.

— Le citoyen Sigaud, de Villefranche, vient d'être nommé conseiller de préfecture à Lyon, en remplacement du citoyen Valois.

— Le citoyen Chaumont, le nombreux ami du citoyen Aubertier, a écrit au *Censeur* pour lui faire connaître que ce représentant n'est pas mort, et qu'il l'a vu vendredi 22, à Paris. Le citoyen Chaumont est bien aise qu'on sache qu'il a été à Paris et qu'il est l'ami d'un représentant. Voilà le plus clair de sa lettre.

— Un militaire du 56<sup>e</sup> régiment de ligne a perdu une baïonnette portant le n° 314. Ceux qui l'ont trouvée sont priés de la rapporter au bureau du conseil de guerre, rue Sala, place St-François ; il y aura récompense.

— Les employés de la police ne sont pas obligés d'être plus complaisants que leurs patrons, aussi sommes-nous médiocrement surpris du fait signalé dans la lettre suivante :

Citoyen rédacteur,

Je suis étranger à la ville de Lyon ; amateur d'horticulture et de botanique, je me suis présenté samedi au Palais-des-Arts pour voir l'exposition des fleurs et des fruits : un sergent de ville, du ton le plus brusque et le plus malhonnête, m'a refusé l'entrée parce que j'étais dépourvu de carte.

Je m'étais imaginé, citoyen rédacteur, qu'une République faite par le peuple et pour le peuple (c'est-à-dire pour tous), avait au moins aboli les privilèges de cartes et de catégories ; erreur, déception ; c'est toujours le même esprit qui régit notre pauvre société.

Salut et fraternité !

MONTAGNY.

— Le citoyen Razuret, calomnié par l'*Union Nationale*, lui a adressé la lettre qui suit :

Citoyen Rédacteur,

Je vous requiers de publier dans votre prochain numéro la lettre qui suit :

Je viens de lire, dans votre numéro de ce jour, que vous m'avez choisi pour victime expiatoire de la journée démocratique d'hier, en me faisant dire dans un toast ce que je n'ai jamais dit ni pensé.

Vous terminez le discours que vous inventez, et qui, selon vous, aurait été prononcé par moi, par ces mots : « Il est temps que le peuple ait sa part de la propriété ; il ne faut pas l'attaquer ni la plaindre, il faut la partager !!! »

Citoyen, vous avez menti volontairement, puisque vous dites m'avoir entendu. Je ne connais pas les motifs de la préférence que vous m'accordez en me citant méchamment ; toutefois, deux mille citoyens, qui connaissent mes principes et qui étaient présents, sont disposés, comme moi, à vous dire : c'est faux ! vous mentez !!!

Si votre intention est de faire une dénonciation jésuitique à l'autorité judiciaire, vous ne réussirez pas, puisque je termine en vous disant : vous en avez menti !

Croix-Rousse, le 25 septembre 1848.

J.-J. RAZURET

## Spectacles du 29 septembre.

GRAND-THÉÂTRE. — Le Dépit amoureux, c. Napoléon à Schœnbrunn et à Ste-Hélène.

CÉLESTINS. — Avoué et Normand, v., les Mémoires du Diable, c. v., les Egarements d'une canne et d'un parapluie, v.

## Allemagne.

TRIESTE, 17 septembre. — Hier, les vaisseaux de guerre français ont tiré des salves en l'honneur de notre ville. Dans l'après-midi, les commandants ont assisté à un banquet qui leur a été offert par le feld-maréchal, lieutenant Guilly. On a crié : Vive l'empereur et vive la République ! (Gazette d'Augsbourg.)

VIENNE, 19 septembre. — On a renoncé aux drapeaux jaunes et noirs ; démonstration dirigée contre le peuple, et la tranquillité de la ville n'a pas été troublée. Aujourd'hui à midi est arrivé la députation hongroise, qui n'est adressée ni aux rois, ni aux ministres, mais aux Viennois pour les assurer d'une sympathie ardente.

PESTH, 15 septembre. — Un courrier de Vienne est arrivé ici dans la nuit d'hier. Une séance secrète des représentants a eu lieu ce matin de bonne heure. Rien n'a encore transpiré.

Hier est arrivé le corps des volontaires viennois, fort de 460 hommes. Aussitôt une foule immense s'est rassemblée devant la demeure de Kossuth. Les Viennois y sont arrivés et Kossuth les a harangues au milieu des cris de joie du peuple. D'après les dernières nouvelles, les Hongrois ont emporté le camp des Raizes, près de Braczevoi. Le régiment de Hunyadi, fort de 3,500 hommes, organisé sous les auspices de Kossuth, est parti pour Gross-Kanisa.

Pesth et Bude sont mis en état de défense ; tous les militaires étrangers doivent s'éloigner.

D'après une correspondance de Vienne, à laquelle on ne peut ajouter une confiance entière, Jellachich serait arrivé sans combattre jusqu'à Vessprien. Kethely est situé sur le lac Platten, et Vessprien est à moitié chemin de la Croatie jusqu'à Bude.

COLOGNE, 25 septembre. — Aujourd'hui la ville est très agitée. L'autorité judiciaire avait délivré des mandats d'arrêt contre plusieurs démocrates, mais le peuple irrité en a arraché quelques-uns de mains des agents. Des enfants ont essayé de faire une barricade. La troupe et la garde nationale sont intervenues. L'ordre est rétabli. Une assemblée populaire est convoquée pour une heure, mais le directeur de la police l'a expressément défendue. L'Assemblée n'en a pas moins lieu. La garde nationale est sous les armes et fraternise avec le peuple.

BRESLAU, 21 septembre. — Les clubs démocratiques se sont déclarés en permanence. Une adresse à l'Assemblée nationale a été signée par plusieurs milliers d'individus dans une grande réunion populaire. Il est certain que Breslau se lèverait comme un seul homme si la liberté était menacée.

## Angleterre.

Il est digne de remarque que malgré les troubles de Paris, le goût n'a pas du tout souffert en ce qui concerne les dessins et les nouveautés.

Des délégués de plusieurs de nos maisons les plus éminentes du West-end, reviennent de Paris avec des échantillons du meilleur goût et qui ne laissent rien à désirer. Les objets d'habillements et de modes qu'ils ont passé à la douane, pour M. Jay du magasin de deuil de Regent-Street, dépassent tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour en ce genre.

— Une partie des gardes nationaux de Paris, en ce moment à Londres, a visité la Tour cette semaine, et, entr'autres curiosités, on leur a montré quelques canons français, pris par nos troupes à la bataille de Vittoria. Ah ! ah ! dit le français, si vous venez à Paris, nous vous montrerons quelques canons que nous avons pris aux Anglais. — Il est possible que vous en ayez pris un ou deux, monsieur, que nous avons encloués d'abord, répliqua le gardien ; mais vous savez, monsieur, que nous vous en avons pris des milliers. Oh ! les anglais ! faut-il leur pardonner leur fatuité ridicule ?

— L'élection du prince Louis avait pour résultat de rallier autour du général Cavaignac et de l'armée qui sont fermes, la garde nationale de Paris, et il peut en avoir besoin, car si les partisans ou soi-disant partisans du prince font une démonstration, nous aurons un coup d'Etat.

Le prince, son oncle (l'ex-roi Jérôme), et ses cousins Napoléon et Pierre seront arrêtés et envoyés au Havre et embarqués pour New-York, et un décret de hannissement contre eux sera demandé à l'Assemblée nationale. Cette résolution du gouvernement a été communiquée au prince Napoléon pour la transmettre au prince Louis son cousin. C'est par suite de cette communication que le prince Louis vient de partir pour aller siéger à l'Assemblée lundi prochain.

## Bourse de Paris, du 27 septembre 1848.

Cinq pour cent . . . . .	69 50	Emprunt Romain . . . . .	65 1/4
Dito, fin courant . . . . .	69 50	Emprunt Belge 1840 . . . . .	79 1/8
Trois pour cent . . . . .	65 50	Actions de la banque . . . . .	1620 00
Dito, fin courant . . . . .	44 75	Obligations de la ville . . . . .	1110 00
Quatre pour cent . . . . .	00 00	Obligation piémontaise . . . . .	" 00
Rente de Naples . . . . .	75 80	Quatre canaux . . . . .	880 50
Dettes active d'Espagne . . . . .	14 00	Jouissance des 4 canaux . . . . .	00 00

## CHEMIN DE FER.

Saint-Germain . . . . .	"	Orléans-Bordeaux . . . . .	377 50
Versailles, rive droite . . . . .	"	Nord . . . . .	376 52
— rive gauche . . . . .	101 25	Paris-Lyon . . . . .	361 25
Paris-Orléans . . . . .	660	Paris-Strasbourg . . . . .	342 50
Paris-Rouen . . . . .	420	Mons-Nantes . . . . .	326 50
Rouen-Havre . . . . .	197 50	Montreaux . . . . .	"
Marseille-Avignon . . . . .	195	Dieppe . . . . .	"
Strasbourg-Bâle . . . . .	86 25	Charleroy . . . . .	"
Centre . . . . .	245	Lyon-Avignon . . . . .	"
Amiens-Boulogne . . . . .	"	Fampoux . . . . .	"

Le directeur-gérant, FAURES.